

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**DECOUVERTE DE LA MEDIATION**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SOCIAL DE TYPE COURT**

<p><b>CODE : 954140U35D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 902</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
---

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 26 juillet 2000**  
**sur avis conforme de la Commission de concertation**

# DECOUVERTE DE LA MEDIATION

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SOCIAL DE TYPE COURT

## 1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### 1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de clarifier le cadre de référence du travail de médiation ;
- ◆ de prendre en compte les apports d'une approche pluridisciplinaire de la médiation ;
- ◆ de découvrir différents champs d'application de la médiation.

## 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

### 2.1. Capacités

L'étudiant sera capable :

- ◆ de synthétiser un article de minimum dix pages, relatif à une problématique psycho-sociale ;
- ◆ d'en réaliser un commentaire personnel critique.

### 2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Diplôme de gradué de 1200 périodes minimum de l'Enseignement supérieur de promotion sociale ou de plein exercice de type long ou de type court ou diplôme de candidature universitaire.

### 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement du cours	Code U	Nombre de périodes
Découverte de l'activité de médiation : méthodologie spéciale	CT	F	16
3.2. Part d'autonomie		P	4
Total des périodes			20

### 4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'identifier ses ressources et ses difficultés par rapport à son expérience personnelle et professionnelle, en regard des exigences de la formation à la médiation ;
- ◆ d'identifier et de définir différents champs d'application de la médiation ;
- ◆ de clarifier des spécificités du rôle de médiateur par rapport à d'autres rôles ou fonctions (arbitrage, ombudsman, avocat, thérapeute...).

### 5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ◆ d'évaluer la cohérence de l'argumentation (atouts, difficultés) de son projet de formation à la médiation ;
- ◆ de clarifier le cadre et les objectifs de la formation.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de la pertinence du projet par rapport aux finalités de la formation.

### 6. CHARGE DE COURS

Un expert.

Il sera porteur au minimum d'un titre de l'enseignement supérieur de type court et justifiera d'une expérience professionnelle de deux ans minimum en médiation et en formation à la médiation.

### 7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé de ne pas organiser de groupe comportant plus de quinze étudiants.